



**Rapport sur la situation financière  
de la Ville de Shawinigan**

**Monsieur Michel Angers  
Maire de Shawinigan**

**Le mardi 13 novembre 2012**

Collègues du conseil,

Monsieur le directeur général,

Mesdames, Messieurs,

- En conformité avec la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de présenter ce soir, au conseil municipal ainsi qu'à la population de Shawinigan, ce rapport sur la situation financière de notre Ville.
- Mon exposé traitera :
  - des états financiers au 31 décembre 2011
  - et des indications pour l'année 2012.

### ■ États financiers au 31 décembre 2011

---

- Il est à noter que le vérificateur de la Ville de Shawinigan a déposé un rapport sans réserve sur les états financiers.
- L'année financière 2011 s'est terminée avec un excédent de 1 621 000 \$.
- Les principaux éléments qui composent cet excédent sont :
  - Pour les revenus :
    - Une croissance des revenus de taxes de 1 220 000 \$;
    - Une augmentation des droits de mutation de 263 000 \$;
    - Une augmentation des transferts gouvernementaux de 666 000 \$.

- Pour les dépenses :
  - Une diminution des coûts de la voirie d'hiver de 828 000 \$;
  - Une diminution des dépenses de 368 000 \$ des redevances pour le recyclage.

## ■ Programme triennal d'immobilisations

---

- Adopté en même temps que le budget de 2012, le Programme triennal d'immobilisations était
  - de 62,4 M \$ pour 2012,
  - de 67,1 M \$ pour 2013,
  - et de 90,3 M \$ pour 2014.
- Sauf exceptions, pour l'année 2013, nous prévoyons investir dans les infrastructures qui réclament une attention urgente...
  - ainsi que dans les projets pour lesquels nous sommes en mesure d'obtenir des subventions provinciales ou fédérales.

## ■ Données préliminaires pour 2012

---

- Lors du dépôt des résultats prévisionnels pour l'exercice 2012 à la séance du comité exécutif du 8 novembre, un montant de 2 274 000 \$ a été présenté comme une prévision du surplus pour l'année en cours. Naturellement, ce montant est une approximation et est dépendant des évènements qui peuvent survenir d'ici la fin de l'année.
  - Plus de revenus de taxes provenant de nouvelles constructions et de nombreuses rénovations.

- Comme notre budget repose sur les ressources essentielles pour assurer le maintien des services municipaux, chacun des directeurs de service est soucieux du respect des budgets alloués par le conseil, et en assure un contrôle rigoureux.
- Pour notre budget 2013, nous prévoyons le maintien du niveau et de la qualité des services, maintien du compte de taxes selon la capacité de payer des citoyens ainsi que le maintien de la dette à un niveau acceptable.

### ■ Rémunération du conseil en 2012

---

- Voici, conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, la rémunération des membres du conseil pour l'année 2012.
- La rémunération pour le poste de maire a été fixée à 88 434 \$ et l'allocation de dépenses à 15 310 \$.
- En raison de l'application du nouveau règlement adopté en 2011, les conseillers ont reçu pour l'année de transition 2012 une rémunération de base différente variant de 22 445 \$ à 25 106 \$ et une allocation de dépenses variant de 11 223 \$ à 12 553 \$.
- Il faut noter qu'aucune autre allocation n'est versée aux membres du conseil.
- Le maire est délégué par la Ville à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie. La rémunération annuelle pour cette fonction est de 4 800 \$ sans allocation de dépenses et les séances spéciales sont rémunérées à raison de 400 \$ par séance.

## ■ Dépôt de la liste des contrats

---

- Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, nous avons annexé à ce rapport la liste des contrats de plus de 25 000 \$, et des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque le total de ces contrats excède 25 000 \$ octroyés par la Ville, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2011 au 30 septembre 2012.

## ■ Conclusion

---

- Nous avons consacré beaucoup d'énergie en 2012 afin de supporter nos deux événements majeurs :
  - La Coupe Memorial MasterCard;
  - La 47<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec.
- Ces efforts, tant dans les investissements pour les infrastructures de loisirs que dans le support technique à la réalisation de ces activités...
  - ont permis à la Ville de Shawinigan d'obtenir une notoriété sans équivoque au Québec et au Canada.
- De plus, grâce à ces réalisations, le sentiment de fierté et d'appartenance des citoyens face à leur ville s'en trouve grandi.
- L'année 2012 a été un succès qui contribue à faire de la Ville de Shawinigan...
  - un endroit où, plus que jamais, il fait bon vivre et travailler.

Le maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Michel Hénault".